

Blois, le 19 janvier 2009

Lettre aux parents d'élèves de CM2

Madame,  
Monsieur,

Votre enfant, scolarisé en classe de CM2, participe dans le cadre de son école aux évaluations nationales sur les acquis des élèves de l'école primaire. Cette opération se déroule du 19 au 23 janvier 2009.

Ces évaluations sont composées d'exercices de Français portant sur la lecture, la rédaction, la grammaire, l'orthographe, le vocabulaire et d'exercices de mathématiques portant sur les nombres, le calcul, les grandeurs, la géométrie et les problèmes.

Ces évaluations, dont les résultats individuels de votre enfant vous seront communiqués par l'enseignant de CM2, donneront lieu à la publication de résultats globaux nationaux et par académie sur le site ministériel [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr) dès la fin février 2009.

En cas de difficultés révélées par ces évaluations, des aides pourront être mises en œuvre pour l'aider à entrer dans les meilleures conditions possibles au collège : aide au sein de la classe, aide personnalisée en dehors du temps de classe ou encore lors de stages de remise à niveau pendant les vacances de printemps ou d'été.

Je vous remercie pour toute l'attention que vous apporterez à ces évaluations, dont vous pourrez vous entretenir avec l'enseignant de votre enfant.

*L'Inspecteur d'Académie,  
Directeur des Services Départementaux  
de l'Éducation Nationale de Loir-et-Cher*

  
Gérard ARRAMBOURG